



Mon bulletin de réservation



LES BALCONS AVEC MON GROUPE !

à renvoyer uniquement après validation de l'option (date et horaires) par le service groupe

Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné
SERVICE GROUPES
 9, Place de la Nation
 38460 CRÉMIEU
 service-groupe@tousauxbalcons.com
 04 74 90 45 13



VOS COORDONNÉES

Nom du responsable et adresse du groupe :

Téléphone : -----
 Mail : -----

Tarifs 2021

L'HEUREUSE ÉLUE 

		1 à 25 personnes	26 à 50 personnes	+ de 50 personnes
CRÉMIEU				
<input type="checkbox"/> Découverte de la cité Médiévale de Crémieu	Nb participants :	160,00€	290,00€	nous consulter
<input type="checkbox"/> Les fortifications de Crémieu	Nb participants :	230,00€	430,00€	nous consulter
MORESTEL				
<input type="checkbox"/> Découverte de la cité des peintres de Morestel	Nb participants :	160,00€	290,00€	nous consulter
<input type="checkbox"/> Morestel, la cité des peintres et la Maison Ravier	Nb participants :	160,00€	290,00€	nous consulter
SAINT-CHEF	Suppl. +5€/participant pour l'entrée à la Maison Ravier			
<input type="checkbox"/> L'église abbatiale et ses fresques romanes	Nb participants :	160,00€	290,00€	nous consulter
<input type="checkbox"/> La cité abbatiale, les fresques romanes et le musée	Nb participants :	160,00€	290,00€	nous consulter
Gratuité chauffeurs et accompagnateurs.		Règlement à joindre au bulletin (frais d'annulation)*	140,00€	210,00€
				nous consulter

Montant total à régler : -----
 ↳ Sans les frais d'annulation

Un petit autographe :

- Date :
- Précédé de la mention «Lu et approuvé».
- Joindre un chèque de 140 € (-25 p.) ou 210 € (26-50 p.) pour confirmer la réservation.

Date de la visite : -----
 Heure d'arrivée : -----
 Lieu de rendez-vous : Bureau d'Information Touristique

Une mine d'informations



WWW.TOUSAUXBALCONS.COM

Y a plus qu'à envoyer! 

*Frais d'annulation après signature du bon de commande : Forfait de 140,00€ (par groupe constitué de 25 personnes) et 210,00€ (par groupe de + de 25 personnes) : règlement à joindre impérativement au bulletin de réservation complété, daté et signé (à l'ordre du Trésor Public). Le règlement sera encaissé uniquement en cas d'annulation moins de 72 heures avant la date de visite fixée ou restitué le jour la visite. • Le règlement total de la prestation s'effectue le jour-même de la visite, par chèque global (à l'ordre du Trésor Public). • Réservation obligatoire minimum 15 jours avant. • Le temps de retard (s'il y en a) sera décompté du temps de visite. Un retard de plus de 40 minutes sera considéré comme une annulation : aussi, la visite ne sera pas effectuée mais sera due. • Le nombre de participants inscrit par vos soins sur la présente fiche sera celui qui sera pris en compte si le nombre réel de participants à la visite est inférieur le jour de la visite.